



L'Europe s'invente chez nous

**COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL REGIONAL DU GRAND EST**

28 janvier 2019

DOSSIER DE PRESSE

La Commission permanente du Conseil régional s'est réunie ce lundi 28 janvier 2019.

L'ordre du jour de cette Commission comprenait 108 rapports et un montant global d'aides attribuées de près de **135,7 millions d'euros**.

Parmi les décisions prises, on peut notamment citer les rapports suivants, qui font l'objet d'un communiqué particulier (voir ci-joint) :

Innovation, enseignement supérieur et recherche :

- *Les entreprises du Grand Est en route vers « l'Industrie du Futur »,*

Agriculture et forêt :

- *Plan sécheresse : la Région soutient ses éleveurs et débloque rapidement des premiers fonds.*

Parmi les décisions prises, on peut notamment citer les rapports suivants, qui font l'objet d'un focus particulier :

La Région Grand Est développe son réseau de transports routiers avec OUIBUS

Les élus de la Commission permanente du Conseil régional, réunis sous la présidence de Jean Rottner, ont approuvé la mise en place d'une **Convention partenariale entre la Région Grand Est et la Société OUIBUS** pour la distribution de titres de transport sur les lignes régulières du Grand Est offrant des correspondances avec les lignes exploitées par la société OUIBUS.

Premier poste budgétaire du Grand Est, les transports sont au cœur de la politique régionale en matière de cohésion territoriale. La Région est LA collectivité compétente en matière de transports non urbains et gère les transports interurbains et scolaires. L'Institution régionale souhaite ainsi intégrer les évolutions sociétales de mobilité à son réseau de transports afin de répondre aux besoins de déplacements de ses habitants.

Dans ce cadre, un contrat de partenariat sera mis en place entre la Région Grand Est et OUIBUS au travers d'une expérimentation porteuse d'amélioration continue de la politique transport de la Région. Il permettra une mise à disposition de titres de transports pour les destinations routières interurbaines de la Moselle (nombreuses correspondances avec les lignes OUIBUS, positionnement idéal de la gare routière de Metz). Ce dispositif sera effectif à partir du 1^{er} février 2019 jusqu'au 31 mars 2020. Il permettra de tester l'outil proposé en conditions réelles et opérationnelles sur les lignes suivantes :

- la ligne 49 (Transdev) Metz-Thionville,
- la ligne 77 (Transdev) Metz-Rombas (celle-ci desservira le centre touristique d'Amnéville),
- la ligne transfrontalière Moselle-Sarre (Kéolis 3 Frontières),
- la ligne 138 (Kéolis 3 Frontières) Forbach – Saint-Avold.

Ce partenariat permettra ainsi une bonne visibilité de l'offre de transport régionale dans une logique de développement durable. En effet, le référencement de l'offre régionale sur les moteurs de recherche à travers son intégration dans l'application OUIBUS constituera un réel levier d'encouragement afin de favoriser les transports publics. Cet accord permettra en outre, grâce à la dynamique OUIBUS / BLABLACAR de tester la mise en place d'une démarche de **co-modalité** (lignes internationales – lignes régionales – covoiturage) dans le Grand Est.

La Région Grand Est s'engage en faveur de l'entrepreneuriat au féminin

Les élus de la Commission permanente du Conseil régional, réunis sous la présidence de Jean Rottner, ont décidé de soutenir à hauteur de **30 000 €** cinq initiatives dans le Grand Est dans le cadre d'un appel à projets ayant pour objectif de sensibiliser à l'entrepreneuriat féminin et au développement de la posture entrepreneuriale :

- Champagne-Ardenne Active pour l'initiative « Escape game au féminin »,
- Chambre de commerce et d'industrie des Vosges pour l'initiative « Elles entreprennent »,
- Initiative Grand Est pour l'initiative « Vis ma vie d'entrepreneure »,
- Le 48 pour l'initiative « Elles révèlent »,
- Cécile Charton pour l'initiative « #1-BUSINESSATTITUDE54 ».

La Région a, par ailleurs, contribué à la sélection de 4 autres projets¹ financés par la Caisse des Dépôts, concourant à la valorisation de cette action dans le Grand Est.

Cet appel à projet, lancé conjointement par l'État, la Région Grand Est, la Banque des territoires, la Caisse des dépôts, la Caisse d'Épargne Grand Est Europe et BNP Paribas, est une des actions concrètes du plan régional **2018-2020 en faveur de l'entrepreneuriat féminin dans le Grand Est signé en novembre dernier à Strasbourg**. Il illustre la volonté des partenaires de soutenir la progression des femmes dans le milieu professionnel en les conduisant à l'émergence de projets entrepreneuriaux. Pour rappel, le Grand Est compte 47,3 % de femmes actives, cependant seulement 28,3% d'entre elles sont entrepreneurs.

¹ Alsace Active « Vis ma vie d'entrepreneure », ADIE « Promouvoir l'entrepreneuriat au féminin en région Grand Est », Mouves « Programme LeadHer » et EST'elles exécutive « Programme mentoring EST'elles Grand Est ».

La Région Grand Est soutient la création de start-ups

Les élus de la Commission permanente du Conseil régional, réunis sous la présidence de Jean Rottner, ont attribué **240 000 euros à 8 projets de création de start-ups dans le cadre du dispositif Grand Est Start-Up voté en juin 2017.**

Les start-ups sont de nouvelles entreprises à fort potentiel de croissance, basées sur une innovation technologique ou non, dont le modèle d'affaires présente un risque et nécessite souvent un financement. La Région Grand Est a ainsi mis en place un dispositif de soutien aux start-ups afin d'optimiser les chances de succès des porteurs en les épaulant dans la faisabilité de leurs projets et en contribuant à la création de leur entreprise dans un environnement privilégié.

La Région a donc attribué ce jour, une aide de 30 000 euros à chacun des 8 projets innovants de création de start-ups. Cette bourse au porteur, attribuée par la Région, a pour objectif de faciliter les premiers travaux de constitution de start-ups et d'en consolider les fonds propres. La bourse est prescrite par les Incubateurs labellisés par la Région « Incubateurs d'excellence Grand Est » (SEMIA, Rimbaud Tech, Incubateur Lorrain, Technopôle de l'Aube, Rimbaud Tech, The Pool), qui hébergent et accompagnent le porteur, donnent un avis, des recommandations sur les actions à mener et les perspectives de succès d'une création d'entreprise.

La Bourse peut être attribuée dans les 6 mois précédant ou suivant l'immatriculation, et est accordée au porteur de projets ou à la société créée.

Les 8 projets soutenus par la Région Grand Est sont :

- **Safepix**, porté par Matis Ringdal, qui vise à concevoir un outil intelligent de gestion des documents médias dans le milieu médical,
- **SAS QST Lab**, jeune société innovante œuvrant dans le domaine des dispositifs médicaux à visée diagnostic,
- **SAS Verifeasy**, porté par Arnaud Doly. Verifeasy est une solution visant à digitaliser l'analyse des documents liés au crédit documentaire, dans le secteur de la Trade Finance, peu numérisé,
- **Spartha**, porté par Nihal Engin Vrana, porteur du projet. Celui-ci a pour objet de développer un revêtement biologique pour les dispositifs médicaux implantables et les pansements pour diminuer les risques d'infections,
- **Poly-Dtech**, porté par Joan Goetz. Celui-ci a pour objectif de développer de nouveaux nano-marqueurs ultra-luminescents afin d'améliorer le diagnostic précoce des pathologies et l'imagerie médicale,
- **Superbranche**, porté par Delphine Felder-Flesch, qui a pour objectif de concevoir, produire et commercialiser des nanomatériaux innovants permettant notamment un diagnostic par IRM et une thérapie par Hyperthermie Magnétique,
- **Nasosynex**, porté par Diane Abensur Bessin, qui a pour objectif d'apporter une solution à la crise des antibiotiques, en mettant au point un test destiné aux laboratoires de microbiologie clinique.

La Région Grand Est soutient les communes rurales

Dans l'objectif de maintenir l'attractivité et l'équilibre des territoires et de faciliter un accès aux services et à l'emploi à tous les habitants, la Région Grand Est a mis en place une stratégie de soutien aux bourgs structurants en milieu rural. L'objectif est de les aider à développer ou à rétablir des fonctions de centralité et à améliorer le cadre de vie grâce à la mise en œuvre d'un projet global.

Lors de la Commission permanente de ce jour, sous la présidence de **Jean Rottner**, les élus ont voté une enveloppe de **227 640 euros** pour 4 projets dans des bourgs ruraux :

- 7 600 euros à la commune de Monthermé, pour une étude de redynamisation,
- 32 000 euros à la communauté de communes de Lunéville à Baccarat, pour une étude de redynamisation pour la commune de Baccarat,
- 38 040 euros à la commune de Mirecourt pour le réaménagement de l'espace urbain autour de l'école se trouvant rue Brahy et Sarron,
- 150 000 euros à la Communauté de communes du Pays d'Etain pour la rénovation d'un bâtiment à Etain intégrant une maison des services.

La Région Grand Est partenaire d'Eurovélo 19 – Véloroute de la Meuse

Les élus de la Commission permanente du Conseil régional, réunis sous la présidence de Jean Rottner, ont approuvé **l'accord de partenariat transnational pour la gestion à long terme de l'Eurovélo 19 – Véloroute de la Meuse par la Région Grand Est.**

EuroVelo est un réseau d'itinéraires cyclables européens de 19 routes longue-distance qui traversent l'Europe. Les routes EuroVelo sont aussi bien utilisées par des touristes pour des voyages longue-distance que par des habitants locaux pour leurs déplacements quotidiens. L'achèvement de la construction du réseau est prévu pour 2020.

Dans le cadre d'Eurovélo 19 - Véloroute de la Meuse, la Région assurera le rôle de chef de file au niveau national pour la période 2019-2021 (et donc au niveau transnational) auprès des partenaires financeurs : les Départements des Ardennes, de la Meuse, des Vosges, de la Haute-Marne ainsi que de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien, concernés par le tracé de cet itinéraire touristique. La future Agence Régionale du Tourisme Grand Est sera en charge de la gestion administrative et financière de ce partenariat.

En accompagnant ainsi la filière touristique par cette gestion d'Eurovélo 19 – Véloroute de la Meuse, la Région Grand Est souhaite promouvoir la diversité et la richesse de ses sites, augmenter les flux touristiques afin de faire bénéficier aux entreprises des retombées économiques et générer des emplois.

Une nouvelle convention de partenariat pour l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA)

Les élus de la Commission permanente du Conseil régional, réunis sous la présidence de Jean Rottner, ont approuvé l'attribution d'une subvention de plus de **535 000 euros** à l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA) en faveur de la Convention Opérationnelle de Partenariat et de financement pour la période 2018-2019.

Cette convention permet notamment de définir la nouvelle coordination entre la Région et les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin durant l'année 2019 afin de permettre à l'ensemble des partenaires de se positionner quant à l'OLCA. En effet, la future collectivité européenne d'Alsace sera un membre prédominant de l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace et contribuera à la définition de ses missions notamment en matière d'animation des territoires, de culture, de vie sociétale et d'identité régionale.

Pour rappel, l'OLCA a pour but la promotion de la langue régionale et mène des actions de formation, de sensibilisation et de valorisation de l'identité régionale et ce auprès de toutes les strates de la société concernées. Elle contribue ainsi à susciter et à promouvoir la création de manifestations et de produits culturels innovants afin de favoriser la perceptibilité de la langue et des cultures régionales.

Commission permanente du 28 janvier 2019

Les entreprises du Grand Est en route vers « l'Industrie du Futur »

Les élus de la Commission permanente de ce jour, réunis sous la présidence de Jean Rottner, ont approuvé une aide de près de 700 000 euros pour accompagner trois entreprises du Grand Est dans leurs projets d'investissement, contribuant ainsi au maintien de 44 emplois. Ce soutien intervient dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Industrie du Futur ».

Les trois entreprises concernées sont : IPV Injection Plastique, spécialisée dans la transformation de matières plastiques à Neuve-Eglise (67), OYYO, basée à Nancy (54), qui propose des concepts innovants dans l'optique lunetterie et la fabrication sur mesure de montures, et Concept Iton, à Les Mazures (08), bureau d'étude, de conception et de réalisation d'outillages – usinage de pièces forgées en inox.

Dans le cadre du plan régional « Industrie du Futur », la Région Grand Est a mis en place depuis fin 2016 des diagnostics de performance industrielle (intégralement pris en charge par la Région), premier pas vers le renouveau industriel. Afin d'accompagner les entreprises ayant bénéficié de ces diagnostics, la Région a lancé en juillet 2017 un AMI « Industrie du Futur / Accompagnement sur mesure des projets individuels d'entreprises souhaitant devenir entreprises 4.0 ». L'objectif est de permettre à toutes les entreprises du Grand Est, quelle que soit leur taille, d'entrer dans l'ère du 4.0, de se moderniser et de devenir plus compétitives. Il s'agit de les aider à intégrer les nouvelles technologies et les nouvelles méthodes de production, tout en optimisant les ressources énergétiques et en repensant la place de l'homme dans l'entreprise (digitalisation, robotisation, innovations, etc.). C'est ainsi qu'elles pourront se développer, conquérir de nouveaux marchés et créer de l'emploi.

Près de 366 entreprises sont aujourd'hui engagées dans la démarche « Industrie du Futur ». Avec le concours de la Région, elles seront ainsi mieux armées pour répondre aux défis économiques, technologiques, organisationnels, environnementaux et sociétaux.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Textier
06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84
presse@grandest.fr
gaelle.tortil-textier@grandest.fr

Commission permanente du 28 janvier 2019

Plan sécheresse : La Région soutient ses éleveurs et débloque rapidement des premiers fonds

Les élus de la Commission permanente de ce jour, réunis sous la présidence de Jean Rottner, ont voté une aide de 26 510 euros pour soutenir huit premiers éleveurs du Grand Est, dans le cadre du plan sécheresse.

En octobre dernier, lors du salon Agrimax, le Président **Jean Rottner** avait annoncé un plan de soutien de 6 millions d'euros à l'attention des agriculteurs les plus en difficulté, suite à la sécheresse exceptionnelle et sans précédent sur le territoire du Grand Est, qui a impacté fortement le rendement des exploitations agricoles et le quotidien des agriculteurs.

Les huit premiers dossiers ont été approuvés ce jour, pour une aide régionale totale de **26 510 euros**. Les agriculteurs concernés recevront rapidement la subvention de la Région, en soutien aux achats supplémentaires de fourrages et d'aliments qu'ils ont réalisés pour leurs élevages bovins, ovins, caprins ou équins.

Aider et accompagner le monde agricole face au changement climatique est une préoccupation majeure de la Région Grand Est. Dans le cadre du plan sécheresse, une série de mesures a été mise en œuvre par la Région Grand Est afin d'accompagner et de répondre efficacement et le plus rapidement possible aux besoins des agriculteurs du Grand Est :

- ✓ Des mesures immédiates :
 - l'aide ciblée sur les éleveurs qui ont recours à l'achat de fourrages et d'aliments supplémentaires, en raison de déficit fourrager,
 - la mise en place d'un guichet unique par département afin d'être le relais de proximité pour mettre en œuvre les soutiens régionaux sur chacun des territoires du Grand Est.

- ✓ Des mesures à moyen terme pour s'adapter au changement climatique :
 - adapter le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE) en proposant des aides aux bâtiments et aux silos de stockage de fourrages,
 - accompagner les petits investissements dans les filières d'élevage,
 - mener une large réflexion sur les réserves en eau dans le Grand Est afin de trouver des solutions concrètes,
 - encourager les projets favorisant la résilience des systèmes au changement climatique,
 - engager les filières animales et végétales dans un débat sur l'alimentation animale, l'autonomie alimentaire des élevages.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr